



Choix de l'éclairage

- Utilisez des ampoules à basse consommation d'énergie dans des lampes qui ne sont pas allumées et éteintes fréquemment et qui peuvent brûler longtemps. Allumer et éteindre souvent réduit sensiblement la durée de vie des lampes à économie d'énergie. C'est pourquoi il n'est pas recommandé d'utiliser les ampoules à basse consommation d'énergie dans les lampes dotées de détecteurs de présence et dans les pièces dans lesquelles on ne séjourne que brièvement (p. ex. cellier ou cage d'escalier). Dans ces pièces, on devrait privilégier les lampes halogènes IRC. Il s'agit de nouvelles lampes halogènes dont le revêtement infrarouge augmente la durée de vie (en règle générale du simple au double, soit 2 000 à 5 000 heures par rapport à une lampe halogène conventionnelle) et réduit la consommation d'énergie (de 25 à 45% par rapport à une lampe halogène conventionnelle).
- Les lampes à basse consommation d'énergie ne devraient pas non plus être utilisées à l'extérieur lorsque les températures passent au-dessous de 0°C. Les températures trop basses entravent le bon fonctionnement de la lampe.
- Les lampes à LED étant résistantes au froid, elles sont particulièrement appropriées pour l'éclairage extérieur. Il est donc recommandé d'utiliser à l'extérieur des lampes solaires qui sont presque toujours dotées de LED.
- Pour des effets lumineux directs (p. ex. des spots en vitrine ou pour éclairer un objet particulier), vous devriez recourir aux lampes halogènes IRC. Elles existent dans différentes formes (haute et basse tension) : lampe flamme ou lampe sphérique pour la cage d'escalier, spot, lampes réflecteurs (« spots »), lampes sur culots à broches (p. ex. à monter dans les meubles et les lustres), ... On trouve également depuis peu des lampes à LED sous forme de spots.
- Veillez à acheter des lampes à basse consommation d'énergie de marque. Veillez par ailleurs à ce que les informations suivantes figurent sur l'emballage des lampes à basse consommation d'énergie et des lampes en général : durée de vie (en heures), couleur de la lumière, efficacité énergétique (label énergétique de l'UE), puissance (en watts), taille et forme du culot, ...
- Les lampes à basse consommation d'énergie devraient au moins correspondre à la classe d'efficacité énergétique A ou B (label énergétique de l'UE).
- Sur les produits de haute qualité, la durée de vie des lampes à basse consommation d'énergie devrait être de l'ordre de 10 000 à 15 000 heures.
- Vous trouverez les meilleures lampes à basse consommation d'énergie proposées sur le marché luxembourgeois sur le site internet www.oekotopten. Par ailleurs, l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs publie régulièrement des tests sur les lampes à basse consommation d'énergie.
- Les lampes à basse consommation d'énergie produisent de l'électromog, mais pas plus que les autres appareils électro-ménagers. A une distance de 1 m à 1,5 m, les lampes à basse consommation d'énergie respectent les valeurs limites s'appliquant à la norme TCO pour les écrans d'ordinateurs (il n'existe pas jusqu'à présent de valeurs limites s'appliquant aux lampes à basse consommation d'énergie). Dans les spots de lecture, on peut donc utiliser des lampes halogènes IRC.





- L'éclairage à LED consomme très peu d'énergie (p. ex. avec des piles). Privilégiez les lampes de poche à LED plutôt que les lampes de poche traditionnelles. Les lampes de poche à LED égalent l'intensité lumineuse et la luminance des lampes de poche conventionnelles.

Elimination dans le respect de l'environnement

- Amenez tous les types d'ampoules défectueuses à la SuperDrecksKëscht® (parc de recyclage ou collecte mobile). Le recyclage des lampes à basse consommation d'énergie et des tubes fluorescents est assuré par la SuperDrecksKëscht® en coopération avec Ecotrel. Ne les mettez en aucun cas avec les ordures ménagères ou dans le conteneur pour verre creux. La composition de l'ampoule est différente de celle des bouteilles (ce qui peut entraîner des problèmes lors de la fusion pour la production du verre) ; par ailleurs, les lampes à basse consommation d'énergie contiennent du mercure qui peut présenter un risque pour l'homme et l'environnement lorsqu'il se dégage des lampes.



Le choix de l'éclairage approprié dépend de nombreux facteurs, p. ex. du nombre de cycles d'allumage, de la durée moyenne d'allumage par jour, du prix ...

Renseignez-vous auprès des commerçants spécialisés. Vous trouverez la liste des magasins participant à la campagne « Clever akafen » sur le site www.sdk.lu.

Recommandations d'utilisation générales

	Lampes à basse consommation d'énergie	Lampes halogènes IRC	Eclairage à LED
Eclairage – longue durée d'allumage ininterrompue	👍		👍
Extérieur (températures inférieures à 0°C)		👍	👍
Allumer et éteindre fréquemment la lumière (p. ex. cage d'escalier, cellier)		👍	
Lampes dotées de détecteurs de présence		👍	
Effets lumineux directs		👍	👍
Spots de lecture		👍	👍